

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 13 juillet 2026

Faits saillants

- La Suisse et le Royaume-Uni ont conclu les négociations sur un accord de libre-échange actualisé.
- La Suisse a signé un protocole d'entente avec l'Indonésie sur les minéraux et métaux critiques.
- Le responsable du commerce américain Jamieson Greer salue une évolution positive de la balance commerciale entre la Suisse et les États-Unis.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 16/07	Var. vs 09/07
EUR/CHF	0,9252	+ 0,3 %
USD/CHF	0,8070	+ 0,0 %
SMI	14 267	+ 0,4 %
Taux 10a	0,483 %	+ 6 pb

Macroéconomie

ALE entre la Suisse et le Royaume-Uni : La Suisse et le Royaume-Uni ont conclu les négociations sur un accord de libre-échange actualisé (cf. [communiqué](#)). Celles-ci avaient débuté en 2023. L'accord porte notamment sur le commerce des services, les investissements, la mobilité des fournisseurs de services et le commerce numérique. Ce dernier est « le chapitre numérique le plus complet jamais négocié par le Royaume-Uni » (libre circulation des données garantie, interdiction des exigences de localisation des données...). L'accord contient en outre des dispositions relatives aux services financiers, aux télécommunications, aux marchés publics, à la propriété intellectuelle (engagement au maintien de la période de 10 ans de protection des données réglementaires dans l'industrie pharmaceutique), au commerce et au développement durable ainsi qu'aux PME (simplification des démarches). Cet accord complète les accords thématiques déjà en vigueur comme l'accord de Berne sur les services financiers (entré en vigueur en janvier 2026) et l'accord de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (entré en vigueur en mars 2025). La Suisse et le Royaume-Uni souhaitent signer cet accord cet année, s'ensuivront les procédures d'approbation interne aux deux pays.

Commerce avec les États-Unis : Dans un entretien accordé à Bloomberg (cf. [entretien du 16 juillet](#)), le responsable du commerce des États-Unis Jamieson Greer salue une évolution positive de la balance commerciale entre la Suisse et les États-Unis, qui a « longtemps été source d'inquiétude », et salue les investissements importants de la Suisse aux États-Unis, bien qu'il refuse de se prononcer sur l'accord commercial en négociation. Jamieson Greer devrait notamment visiter une usine de Stadler dans l'Utah la semaine prochaine. Une semaine plus tôt, la secrétaire d'Etat suisse Hélène Budliger Artieda avait indiqué à Bloomberg qu'un accord commercial comprenant des droits de douane américains de 15% avait de bonnes chances d'aboutir (cf. [entretien du 9 juillet](#)). Les propos susmentionnés de Jamieson Greer sont une réponse à une demande du journaliste de commenter la

déclaration suisse. L'entretien, plus large, aborde la question de la date de l'annonce et de l'entrée en vigueur des nouveaux droits « section 301 » : initialement censés prendre sans délai le relai des droits de douane temporaires « section 122 » qui expireront le 24 juillet, Jamieson Greer déclare que les enquêtes avancent rapidement mais qu'il importe peu que les nouveaux droits arrivent quelque temps après l'expiration des droits temporaires. Jamieson Greer reconnaît aussi que l'enquête sur les surcapacités structurelles manufacturières est plus complexe et prend plus de temps que l'enquête sur l'importation de biens issus du travail forcé.

Secteurs non financiers

Minéraux critiques : La Suisse et l'Indonésie ont signé un protocole d'entente visant à approfondir leur coopération dans le domaine de l'extraction et de la transformation des métaux et des terres rares (cf. [communiqué](#)). Il est entré en vigueur le 16 juillet 2026. Il s'agit du premier protocole d'entente signé entre la Suisse et un pays producteur. Ce protocole vise à exploiter les complémentarités entre l'Indonésie, qui dispose d'importantes ressources en métaux et minéraux, et la Suisse, qui dispose d'une expertise reconnue en exploitation minière, commerce et développement. Cette coopération vise notamment à (i) promouvoir les investissements, (ii) améliorer la résilience et la diversification de la chaîne d'approvisionnement en minéraux et métaux, et (iii) soutenir un dialogue entre acteurs public et privé sur la durabilité ainsi que sur la sécurité d'approvisionnement mondiale et la libéralisation du commerce des matières premières (cf. [protocole d'entente](#)). L'Indonésie est un partenaire de longue date de la Suisse en matière de coopération économique au développement, les deux Etats sont étroitement liés sur le plan économique par l'accord de libre-échange de l'AELE depuis 2022.

Logement : La procédure de consultation lancée par le Conseil fédéral sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE, dite « lex Koller ») a pris fin. Afin de répondre à la pénurie de logement, le Conseil fédéral propose de durcir cette loi (cf. [communiqué](#)) notamment en : (i) soumettant à autorisation l'achat de logements par des ressortissants d'Etats qui ne sont membres ni de l'Union européenne (UE) ni de l'Association européenne de libre-échange (AELE), (ii) restreignant l'acquisition de logements de vacances, (iii) durcissant les modalités d'acquisition d'immeubles destinés à un usage commercial par des personnes à l'étranger et (iv) n'autorisant plus l'acquisition par des personnes à l'étranger de parts de sociétés d'immeubles d'habitation cotées en bourse et de parts de fonds immobiliers et de SICAV immobilières. Cette mesure divise : si selon le Parti Socialiste (PS) et l'Union démocratique du Centre (UDC), le capital attise la flambée des prix de l'immobilier, les Verts/libéraux et le Centre voient dans ce durcissement des risques considérables pour la place économique, le marché immobilier et le tourisme. Plusieurs grandes entreprises immobilières menacent de se retirer de la Bourse suisse si ce projet est adopté. Une fois les résultats de la consultation analysés, le Conseil fédéral transmettra son projet de loi en Parlement.

Sécheresse : Les sols suisses sont « extrêmement secs » dans leur quasi-intégralité, soit le niveau le plus élevé de sécheresse censé survenir tous les 20 à 30 ans et cette situation semble amenée à se prolonger (cf. la [Plateforme nationale sur la sécheresse](#)). La moyenne des températures fin juin a notamment été en 2026 la plus chaude pour cette période dans de nombreuses villes comme Bâle ou Zurich depuis le début des relevés il y a 125 ans (cf. [communiqué de Meteosuisse](#)). De nombreuses communes ont mis en place des restrictions concernant le prélèvement d'eau. Le directeur adjoint de l'Union suisse des paysans dit ne pas vouloir céder à l'alarmisme mais admet que la situation est « très sérieuse » pour les agriculteurs, insistant notamment sur le fait que les fortes températures sont à l'origine d'un stress thermique important pour les vaches ; de nombreuses installations ne disposeraient par ailleurs pas d'un accès suffisant à l'eau (cf. [article du 13 juillet](#)). La production d'électricité est également impactée : la centrale nucléaire de Beznau est à l'arrêt depuis le 26 juin en raison d'une eau trop chaude de l'Aar (rivière exploitée pour le refroidissement des réacteurs) et la production est réduite au barrage du Klöntal (canton de Glaris) en raison d'un remplissage des réservoirs trop lent.

Petits colis : La taxe de l'UE sur les petits colis est entrée en vigueur le 1^{er} juillet (forfait de 3€ pour tous les achats de moins de 150€), suscitant des craintes que les plateformes de commerce en ligne utilisent la Suisse comme nœud logistique pour contourner cette taxe. Les douanes suisses risqueraient en effet de ne pas être en capacité de vérifier tous les colis partant pour l'UE par voie routière ou ferroviaire. Des stratégies de contournement (notamment par la Belgique) avaient déjà été observées lorsque la France avait mis en place cette taxe à l'échelle nationale. Les deux chambres du Parlement ont adopté une motion visant à instaurer une taxe similaire à celle de l'UE (cf. [communiqué du Parlement](#)), mais le Conseil fédéral doit encore proposer un projet de loi et le faire adopter, si bien que la taxe ne devrait pas entrer en vigueur avant 2028.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL, Gabriel VIGNON

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay